

Les pronoms relatifs.

1. Les pronoms relatifs: définition, nature et place de l'antécédent, répétition.
2. Les pronoms relatifs simples.
 - 2.1. Qui.
 - 2.2. Que.
 - 2.3. Quoi.
 - 2.4. Dont.
 - 2.5. Où.
3. Pronoms relatifs composés. Lequel.
 - 3.1. Quiconque.
4. Modes verbaux employés dans les relatives.

Les pronoms relatifs servent à relier deux phrases différentes et à éviter la répétition d'un élément commun aux deux phrases, élément qui peut être animé ou inanimé:

L'enfant est venu. L'enfant est parti > L'enfant qui est venu est parti. Je vois une rose. La rose est très belle > La rose que je vois est très belle.

Ils servent à introduire une proposition dite "relative", ils ont une fonction dans cette proposition: celle de sujet, de complément, parfois d'attribut; ils ont un genre, un nombre et une personne, même s'ils n'en portent pas visiblement les marques, qu'ils reçoivent de leur antécédent, et qu'ils transmettent aux mots qui s'accordent avec eux:

C'est moi qui IRAI. Toute la peine que vous vous êtes DONNÉE a été perdue.

L'ANTÉCÉDENT du pronom relatif peut être un nom ou un syntagme nominal:

Rends-moi le livre que je t'ai prêté.

Le pronom relatif ne peut avoir pour antécédent un nom commun sans déterminant, on ne dira pas:

Il demanda grâce, qui lui fut refusée **mais** Il demanda sa grâce, qui lui fut refusée. Il demanda grâce, mais on ne l'écouta pas.

Il peut toutefois renvoyer à un nom indéterminé pluriel ou à un nom attribut ou apposé:

Il est coupable de crimes qui méritent châtement. Ce sont gens que nous respectons. Il agit en politique qui sait gouverner.

L'antécédent peut être un pronom: Tel est pris qui croyait prendre. J'ai entendu raconter par ma mère ceci, que j'ignorais alors...

Un adjectif ou participe, avec que attribut: Inquiets et agités que nous sommes.

Adverbe, dans des cas limités: Là où vous êtes, vous ferez un bon travail.

Phrase ou partie de phrase:

dans des expressions figées: *qui plus est, qui mieux est, qui pis est, que je sache, dont acte*: Panne d'électricité, quel ennui! Et qui plus est, nous n'avons pas de bougies. Jamais utopie n'a servi de rien, ni fait aucun mal, que l'on sache; avec *quoi* précédé d'une préposition, et avec *d'où*: M^{me} de Sévigné écrira par exemple des troupes qui occupent et rançonnent la Bretagne (contre quoi elle peste). Il a refusé, d'où il résulte maintenant que nous sommes dans l'impasse;

dans une langue littéraire archaïsante, avec *qui* et *dont*: Je risquerais de me faire suspecter, au choix, de pédantisme ou d'ironie; qui, entre parenthèse, serait injuste. Silvia ne le connaissait plus, dont il sentit une douleur extrême.

Dans l'usage ordinaire, quand l'antécédent est une phrase ou une partie de phrase, il est rappelé devant le relatif par le démonstratif neutre *ce* ou par un nom de sens vague comme chose, fait, etc.; dans ce cas, *ce*, chose, etc. sont les antécédents du pronom relatif:

Il me pria de donner mon adresse, ce que je fis. Il se leva et, chose qu'il n'avait pas faite depuis longtemps, il alla l'embrasser.

Le pronom relatif se **PLACE** d'ordinaire en tête de la proposition relative, à l'exception des cas suivants.

1° Il est précédé par la préposition qu'il réclame:

L'enfant à qui j'ai parlé est orphelin. J'ai été choqué par la violence avec laquelle il m'a répondu.

2° Si le relatif est complément d'un nom introduit par une préposition, il est précédé par ce syntagme prépositionnel:

Cet étendard glorieux, par le secours de qui René II déconfit les Bourguignons et leur téméraire chef devant sa ville de Nancy.

RÉPÉTITION du pronom relatif dans la coordination.

a) Le pronom relatif sujet peut être répété ou non:

L'homme est le seul animal qui hésite et tâtonne. Deux traits noirs, qui dépassaient le mur de la Belle-Étoile et qui devaient être les deux brancards dressés d'une voiture, ont disparu.

Certains grammairiens exigent la répétition quand le temps des verbes est différent, mais l'usage ne tient pas compte de cette règle.

b) Les autres pronoms se répètent:

Ils ont conservé leurs Rois-Prêtres, dont le pouvoir n'est plus que spirituel, mais dont le prestige demeure.

Toutefois, si les verbes ont le même sujet, on se dispense ordinairement de répéter le sujet et le pronom relatif:

Je ne voulais pas engager cette bataille, en malade QUE l'adversaire ménage et protège. Ces traces instruisent sur le milieu culturel au sein DUQUEL l'événement vient éclater, puis survit à son émergence.

Les pronoms relatifs simples.

QUI, QUE (QU'), DONT, OÙ, QUOI sont invariables mais gardent le genre, le nombre et la personne de leur antécédent.

QUI comme sujet s'applique à des personnes, à des animaux ou à des choses:

L'homme/le chien/la chaise qui est là.

Il peut être employé sans antécédent:

Voilà qui est bien. Qui vivra verra. Qui a bu boira. Ne lapidez pas qui vous ombrage (HUGO). À qui perd tout, Dieu reste encore (MUSSET). Qui veut être belle doit surveiller son poids. Qui de six ôte cinq, reste un.

La langue ordinaire recourt plutôt à *celui qui*, *ceux qui*.

Qui plus est, *qui mieux est*, *qui pis est* sont des éléments incidents; *qui* est ici un pronom neutre ayant pour antécédent la phrase elle-même ou une partie de celle-ci:

Panne d'électricité, quel ennui! Et qui plus est, nous n'avons pas de bougies.

La langue ordinaire préfère *ce qui est mieux*, *ce qui est pis/pire*.

Il s'emploie comme complément d'objet direct, dans *qui vous savez* ou quand la relative contient les verbes *pouvoir* ou *vouloir*, plus rarement dans d'autres cas, il représente des personnes, et n'a pas d'antécédent:

J'ai rencontré qui vous savez. Embrassez qui vous voudrez. J'imite qui je veux.

Il peut être rarement attribut, sans antécédent:

Deviens qui tu es (G. MARCEL).

Comme complément prépositionnel, il se dit pour des personnes:

L'agent à qui je me suis adressé. C'est à qui applaudira le plus fort. Ceux pour qui je travaille, contre qui je lutte.

Il peut se dire des animaux, surtout des animaux domestiques, et des choses qui se prêtent plus ou moins à une personnification, mais rarement:

Un chien à qui elle fait mille caresses. Cette place de village déserte sur qui tombait la neige.

Il peut s'employer aussi sans antécédent:

Que l'on nuit sciemment à qui l'on aime (ARAGON). On hait devant qui l'on ment (HUGO). Je le dirai à qui de droit. Il se montre aimable envers qui il veut. Pour qui le connaît. À qui que ce soit.

QUI a perdu sa fonction de pronom relatif dans certains cas:

QUI... QUI a un sens distributif: Ils accouraient, qui tête nue, qui en chapeau. Chacun s'en va, qui d'un côté, qui de l'autre.

QUI DE DROIT est une locution servant de pronom indéfini.

À QUI MIEUX MIEUX est une locution adverbiale.

On le considère relatif dans: QUI QUE tu sois, qui que tu reçoives, à qui que tu te sois adressé.

QUE comme objet direct concerne aussi bien des personnes que des choses. Il a les deux genres et les deux nombres:

Ce que femme veut, Dieu le veut. L'homme que j'ai vu. Le chien que j'ai soigné.

On peut le trouver sans antécédent: *Coûte que coûte. Vaille que vaille. Que je sache.* Dans la langue parlée familière, l'incise est souvent introduite par **que**:

Tu vas voir!... qu'il me fait (CÉLINE).

Comme sujet réel:

Les orages QU'il y a eu la semaine dernière ont fait du tort aux moissons. Comment a-t-elle trouvé l'argent QU'il a fallu pour restaurer la maison?

Comme attribut:

Insensé que je suis! (MUSSET). Le vieillard que je suis devenu (Fr. MAURIAC). Elles ne l'aiment point passionnément, incapable qu'elles le sentent de leur rendre la pareille (BILLY).

Comme complément adverbial.

1° De mesure, dans la langue commune: Ce QUE m'a coûté cette voiture n'est rien à côté de ce QUE m'ont coûté les réparations. Les dix grammes QUE cette lettre pèse.

2° De temps.

- Obligatoirement, quand le relatif a pour antécédent une indication de durée précédée de depuis; voilà, voici; il y a, cela, ça fait: Voilà longtemps qu'il n'a tué quelqu'un (HUGO). Cela fait bientôt neuf mois qu'il est là-bas (R. MARTIN DU GARD).

Souvent aussi quand l'indication de durée est précédée de durant, pendant: Pendant les quatre mois qu'ils furent enfermés ensemble (A. FRANCE). Elle fait ce que je veux, bien sûr, pendant tout le temps que j'y pense (G. DUHAMEL).

- Obligatoirement, après les adverbes maintenant, à présent, aujourd'hui: Maintenant que le temps s'est remis au beau, nous allons pouvoir sortir.

- Souvent, après une indication de temps formée d'un nom précédé de l'article indéfini: Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive (BAUDEL.). **Où** se trouve aussi.

- Dans la langue littéraire, après une indication de temps formée d'un nom précédé de l'article défini ou d'un démonstratif: Les jours qu'il faisait beau (FLAUB.). Pendant la saison d'été que les enfants étaient tenus loin de l'école pour garder les troupeaux, ils ne manquaient pas de mettre à profit leurs loisirs et leur liberté (AYMÉ). C'est un tour classique qui a triomphé dans les locutions conjonctives *du moment que, dès l'instant que*. Dans la langue ordinaire on se sert de **où**, mais **que** se répand de plus en plus dans la langue populaire.

- Assez souvent lorsque l'antécédent est fois: C'est bien la première fois que je te vois passer volontairement à côté d'un esclandre (HÉRIAT). **Où** se rencontre pourtant: La seule fois où j'ai cru que tu t'étais trompé (LACRETELLE).

3° De manière, dans une langue littéraire assez recherchée: Toutes les choses se passèrent de la façon que Justine les avait réglées (Th. GAUTIER). La construction ordinaire est avec **dont**.

QUOI s'emploie après une préposition, comme complément prépositionnel, donc, pour représenter quelque chose d'indéterminé (pronom ou parfois nom) ou pour représenter une idée qui vient d'être exprimée, en fait, il s'emploie plus souvent que les autres relatifs avec une phrase ou une partie de phrase comme antécédent:

Ce pour quoi je lutte, c'est... Il fit semblant de ne pas me voir; à quoi je fus très sensible. Prêtez-moi un peu d'argent, sans quoi je ne pourrai payer le taxi.

Dans la langue commune il présente comme antécédents les pronoms neutres *ce, rien, quelque chose, grand-chose, autre chose, peu de chose*:

Il m'a répondu brutalement, ce à quoi je ne m'attendais pas. Il ne voyait rien à quoi il puisse se raccrocher. Il y a quelque chose à quoi je pense.

Mais dans la langue écrite, surtout littéraire, **quoi** fait une forte concurrence à **lequel**, lorsque l'antécédent est un nom inanimé, non seulement un mot vague comme "chose, point", etc., mais aussi des noms de sens tout à fait précis, masculins ou féminins, singuliers ou pluriels:

La grosse rose d'après quoi j'avais fait tant d'aquarelles (Th. GAUTIER). Des événements après quoi on ne rougit pas de se dire superstitieux (H. BOSCO). Voici de petits vers sur de jeunes amants, sur quoi je voudrais bien avoir vos sentiments (MOLIÈRE). Voilà quelques signes à quoi les reconnaître (LE BIDOIS).

Il s'emploie parfois sans antécédent, surtout devant un infinitif, dans la formule *de quoi* suivie d'un infinitif:

Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. Nous avons de quoi nous tirer d'affaire. **Familièrement**: c'est un homme qui a de quoi (pour vivre dans l'aisance). **Couramment**: il n'y a pas de quoi répond-on à quelqu'un qui s'excuse ou qui remercie. Il s'est trompé; comme quoi (ce qui prouve que, ainsi, donc) personne n'est infaillible. **Très familier**: Produire un certificat comme quoi (= attestant que) on était présent.

On ne le trouve sans préposition que dans les formules concessives *quoi que*, parfois *quoi qui*, dans lesquelles d'ailleurs il n'est pas sûr que **quoi** soit un relatif.

DONT a toujours un antécédent, nom ou pronom, qui peut concerner aussi bien des personnes que des choses:

Le prétendant dont m'avait parlé Juliette (GIDE). La maladie dont il est mort. Ne faites rien dont vous ayez à vous repentir.

L'antécédent est une phrase (ou une partie de phrase):

- dans la relative averbale *dont acte* "ce dont je vous donne acte", fréquente dans la langue juridique et administrative;

- occasionnellement, dans la langue littéraire, par imitation de l'usage ancien:

Silvia ne le connaissait plus, / DONT il sentit une douleur extrême (MUSSET).

Dont équivaut à un complément introduit par *de*,

complément du sujet, (nom ou pronom: Vous m'avez prêté des romans DONT trois m'ont intéressé, DONT plusieurs m'ont plu, DONT quelques-uns m'ont charmé. Le chien dont la laisse est détachée. Les idéogrammes chinois, dont CHACUN exprime un concept (ÉTIEMBLE),

complément du verbe: L'auteur dont/de qui vous me parlez. Les faveurs dont vous m'AVEZ COMBLÉ,

de l'attribut (attribut adjectif ou nom: Il n'est rien dont je sois plus CERTAIN),

d'objet direct ou de l'expression d'une quantité: Le livre dont j'ai lu QUELQUES PASSAGES.

La langue littéraire emploie encore **dont** pour exprimer le moyen, l'instrument:

La colonne DONT est soutenu le toit du perron (R. KEMP). Ces pêcheurs sont armés d'une baguette pointue DONT ils piquent adroitement leur proie (A. FRANCE).

La langue courante préfère **au moyen duquel**.

Dans la mesure où l'on emploie la préposition *de* pour le complément d'agent du verbe passif, *dont* peut avoir cette fonction dans la langue écrite:

Ceux DONT il se croyait attaqué (FAGUET). L'un aime sans oser le dire à celui DONT il ne se croit pas aimé (JANKÉLÉVITCH).

On préfère en général **par qui** ou **par lequel**.

Dans la plupart des cas, *dont* peut être remplacé par **de qui**, **duquel**, parfois **de quoi**, selon les valeurs propres à chacun de ces pronoms:

L'homme DE QUI les biens ont été vendus. Les faveurs DESQUELLES vous m'avez comblé.

Toutefois, quand l'antécédent est un pronom neutre, *dont* ne peut guère être remplacé par **de quoi**:

J'ai trouvé ce DONT j'avais besoin. Ne faites rien DONT vous ayez à rougir.

Dont ne peut, en principe, dépendre d'un complément introduit par une préposition, dans ce cas on recourt à **duquel**: Au lieu de *Les traités DONT il se repose sur la foi; *Le prochain DONT le calomniateur nuit à la réputation, l'usage normal aujourd'hui demande qu'on dise: Les traités sur la foi DESQUELS il se repose; Le prochain à la réputation DE QUI / DUQUEL le calomniateur nuit.

Redondances à éviter.

1° En bonne logique, et sous les réserves qui suivent, la relative ne peut commencer par *dont* si elle contient un adjectif possessif renvoyant aussi à l'antécédent de *dont*.

On ne dira pas: *Un roman dont j'ignore son auteur. *Un méchant dont chacun vante les remords de sa conscience; ON dira en employant éventuellement l'article et en supprimant ainsi le pléonasme: Un roman dont j'ignore l'auteur. Un méchant dont chacun vante les remords de conscience. On ne dira pas en effet: *j'ignore son auteur de ce roman. *Chacun

vante les remords de sa conscience de ce méchant. Mais lorsqu'il apparaît que, transformée de la sorte en indépendante, la relative permet fort bien le maintien de l'adjectif possessif malgré la présence du complément, l'emploi de *dont* et de l'adjectif possessif dans la relative est tout à fait normal: L'homme dont ses amis ont besoin; on dirait: Ses amis ont besoin de lui. On notera d'ailleurs que les amis ne suffirait pas à exprimer l'idée. De même pas: Un écrivain dont l'œuvre est inséparable de sa vie. Il n'y a rien d'anormal dans la phrase: L'étrange libraire, dont le nom s'inscrivait sur sa porte en caractères d'email blanc (ANDRÉ BILLY). On dirait en effet: Le nom de ce libraire s'inscrivait sur sa porte.

2° Ce qui vient d'être dit de l'adjectif doit l'être aussi de **en** doublant *dont*. Au lieu de *un roman dont j'en connais l'auteur, on dira: dont je connais l'auteur. La redondance est assez fréquente quand *dont* est complément d'un numéral objet direct ou sujet réel: Elle a dû avoir quelques petites aventures supplémentaires DONT je n'EN connais que deux (J. LAURENT).

3° *Dont* et un pronom personnel **objet direct** ayant le même antécédent: J'ai l'intention de réunir ici quelques-uns de ses amis, DONT les parents ne manqueront pas de LES accompagner (É. HENRIOT). Il vaut mieux écrire: QUE LEURS parents ne manqueront pas d'accompagner. Il faut l'éviter malgré les nombreux exemples de bons écrivains: Le général J.-B. Stuart dont la hardiesse, la bravoure et le goût du panache l'apparentent à Murat (J. GREEN), il suffisait de dire que la hardiesse, etc. apparentent. Au lieu de Les enfants dont les parents les ont bien élevés. L'enfant dont le père s'est sacrifié pour lui, on dira, avec un pronom relatif et un adjectif possessif: Les enfants que leurs parents ont bien élevés. L'enfant pour qui son père s'est sacrifié.

DONT et D'OÙ. Avec des verbes comme *venir, sortir, partir, descendre, résulter, conclure, etc.*, on doit faire aujourd'hui une distinction:

a) **d'où** se dit pour des choses pour marquer l'éloignement, le point de départ: La ville d'où vous venez. Un appartement d'où la vue est fort belle. Un fait d'où je conclus...

b) **Dont** se dit normalement pour des personnes ou remplace un nom comme la famille, la race, le sang; il marque la descendance: Le sang / la famille dont vous sortez. On emploie parfois **d'où**, (mais pas si c'est un nom de personne qui précède): La famille d'où il est sorti. **Dont** suppose un antécédent exprimé; sans cela, on emploie **d'où**: D'où venez-vous? Rappelez-vous d'où vous êtes parti.

OÙ ne s'applique aujourd'hui qu'à des choses, c'est un complément adverbial marquant le lieu, la situation, le temps:

J'ai rêvé dans la grotte OÙ nage la sirène (NERVAL). Dans l'état OÙ vous êtes. Le jour OÙ la patrie me demandera de verser mon sang pour elle, elle me trouvera (CÉLINE);

il peut s'employer sans antécédent: allez où vous voudrez. Les Fleuves m'ont laissé descendre OÙ je voulais (RIMBAUD);
seul: l'endroit OÙ vous allez

ou après une des prépositions *d', jusqu', par, pour, parfois vers*: C'est alors qu'elle est venue à Paris, D'OÙ elle lui a écrit (A. BRETON). Le chemin PAR OÙ il faut passer. La page JUSQU'OÙ vous avez lu. À mon retour de la Tunisie, POUR OÙ je partais. L'onomastique VERS OÙ l'avaient porté ses goûts personnels (J. HERBILLON),

ou après un antécédent, nom: la maison où je suis né, adverbe: voilà où j'en suis; là où il se trouve; partout où il passe OU après c'est: c'est où je voulais en venir.

L'antécédent est une phrase quand **d'où** marque la conclusion: Il a refusé, D'OÙ il résulte maintenant que nous sommes dans l'impasse.

L'antécédent de **où** est ordinairement un nom de chose, mais il peut avoir comme antécédent un syntagme formé d'une préposition de lieu suivie d'un nom ou d'un pronom qui désignent des personnes: Elle a d'abord perdu connaissance et ne l'a reprise que CHEZ LE PHARMACIEN OÙ on l'a transportée (GIDE). Ils retrouvèrent le patron AUPRÈS DU BÉBÉ OÙ l'avait conduit Studler (R. MARTIN DU GARD).

Redondances à éviter.

1° Il faut se garder de mettre, dans la subordonnée introduite par le pronom relatif **où**, le pronom **y** pléonastique: °Il recherche des plaisirs où l'âme n'Y trouve nulle paix. Dites: ...où l'âme ne trouve nulle paix. Il est heureux dans cette ville où il (y) rencontre beaucoup d'amis.

Concurrence entre que et où dans l'expression du temps.

Après un nom exprimant le temps, on emploie aujourd'hui où plutôt que que: Le jour où il est venu. L'hiver où il a fait si froid. Au moment où je l'ai vu. Dans la langue littéraire on a tendance à employer que après une indication de temps formée d'un nom précédé de l'article ou du démonstratif, c'est un tour classique qui a triomphé dans les locutions conjonctives du moment que, dès l'instant que (où l'idée temporelle s'est affaiblie), mais dans la langue ordinaire on se sert de où.

Entre dont et d'où marquant l'origine.

Où et **lequel, auquel, à quoi**, etc. **Où** cède généralement la place à ces pronoms. On ne dit plus guère: Les affaires où je suis intéressé. Le but où il tend. L'estime où je vous tiens. La ville vers où vous allez. **On dit**: Les affaires auxquelles je suis intéressé. Le but auquel il tend. L'estime dans laquelle je vous tiens. La ville vers laquelle je me dirige. **On dit encore**: L'obligation où je me trouvais. À l'allure où il va. Au prix où vous me comptez cela. Du train où vont les choses.

Pronoms relatifs composés. LEQUEL.

Il n'est guère courant que comme **complément prépositionnel**; il renvoie souvent à un **nom d'animal ou de chose**: Cette religion dans laquelle j'avais été élevé (CHAT.). Là le chemin devenait une place au milieu de laquelle se trouvait le platane mort (M. DURAS), la langue littéraire utilise parfois **quoi** et même **qui**: C'était une idée à QUOI je ne pouvais pas me faire (A. CAMUS). On sait qu'il y a des fleurs de QUI l'épanouissement est nocturne (COLETTE). Si la préposition est de, **duquel** est concurrencé par **dont**, mais celui-ci est parfois exclu: Les faveurs dont/desquelles vous m'avez comblé **mais** L'histoire au sujet de laquelle je t'avais parlé.

Il renvoie moins souvent à un **nom de personne**: Celui auquel il a été volé une chose (Code civil). L'homme sous lequel la marine française s'était relevée contre l'Angleterre (MICHELET). On peut aussi utiliser **qui**, souvent préféré: Celui à qui il a été volé une chose. **Mais lequel** est le seul qui puisse être employé après **parmi**: Là, il connut des jeunes gens instruits, parmi lesquels Maucroix (FAGUET). Inversement, il est assez rare que lequel ait pour antécédent un nom propre de personne (non lorsqu'il est sujet). Si la préposition est de, **duquel** est concurrencé par **dont**, mais celui-ci n'est pas toujours possible: L'homme dont/duquel je t'ai parlé **mais** l'homme au sujet duquel je t'ai parlé.

Il est exceptionnel que l'antécédent soit un pronom neutre, on préfère, évidemment, **quoi**: Quelque chose pour lequel je ne trouve que le mauvais qualificatif d'"ineffable" (Fr. MAURIAC).

Il est rare, dans l'usage courant, d'employer la préposition en devant ce pronom, on préfère **dans lequel** (pour choses ou personnes) ou **en qui** (pour les personnes).

On ne dit pas *parmi qui, *dans qui, dans ces cas, lorsque l'antécédent est un nom de personne, il faudra employer **lequel**.

Lequel ne s'emploie pas normalement après et.

L'emploi de lequel comme **sujet** après une virgule, au lieu de **qui**, dans des relatives explicatives, qui se limitent à apporter une indication accessoire, adventice, est peu fréquent, sauf dans la langue littéraire ou juridique; il tend à éviter une équivoque, même si le bon sens rend celle-ci impossible, ou à reprendre l'antécédent avec plus de force:

Elle était avec son mari, madame Homais et le pharmacien, LEQUEL se tourmentait beaucoup sur le danger des fusées perdues (FLAUB.). La lettre était déposée dans un coffret clos, LEQUEL se dissimulait dans la mousse (GIDE).

Comme **complément non prépositionnel**, l'emploi de lequel est tout à fait exceptionnel: Esope n'acheta que des langues, lesquelles il fit accommoder à toutes les sauces (LA FONT.), on dira plutôt: qu'il fit accommoder.

OBSERVEZ: *La personne à laquelle/à qui je me suis adressé.*

Une complicité sans l'aide de laquelle il n'aurait pas réussi.

Des complices sans l'aide desquels/de qui ils n'auraient pas réussi.

QUICONQUE comme pronom relatif, indéfini, signifie "toute personne qui", "celui, quel qu'il soit, qui". Il n'a pas d'antécédent et ne peut être précédé de tout ni suivi de qui. Il a une fonction dans deux propositions; sujet dans la subordonnée, il est sujet ou complément dans la principale, il introduit une proposition qui peut être sujet ou complément: Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu (LA FONT.). Et l'on crevait les yeux à quiconque passait (V. HUGO). Quiconque m'a fait voir cette route a bien fait (MUSSET). Je pense à quiconque a perdu ce qui ne se retrouve jamais (BAUDEL.).

Normalement de la 3^e personne et du masculin singulier, il peut désigner aussi, grâce à la précision d'un complément, une 2^e personne: Quiconque sera paresseuse ou babillarde sera punie (LITTRÉ) peut dire le professeur aux écolières.

Modes verbaux employés dans les relatives.

L'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dans les relatives dépend du fait qu'on place ou non le procès sur le plan de la réalité.

Ceci explique l'emploi du subjonctif dans les relatives exprimant une possibilité, un but, une intention ou aussi une restriction, une atténuation portant sur la principale (je cherche quelqu'un qui puisse m'aider). Dans la plupart des cas le choix reste permis dans la relative entre l'indicatif (ou le conditionnel) et le subjonctif.

Si la principale est négative (de forme ou de sens), interrogative ou hypothétique, le mode normal de la relative est le subjonctif:

Il ne fait rien qui vaille. Je ne connais personne qui s'en soit vanté. J'en connais peu qui soient contents. Y en a-t-il un qui veuille m'accompagner? S'il y en a un qui y tienne...

On voit la distinction traduite par le mode entre Y a-t-il quelqu'un qui veuille me faire plaisir? **et** Je connais quelqu'un /Je trouverai bien quelqu'un qui me fera ce plaisir. **De même entre** Je cherche qqn qui fasse ce travail (= je le cherche, mais le trouverai-je?) **et** qui fera ce travail (= je marque ma confiance) **OU** qui ferait (éventuellement) ce travail. **Ou entre** Je viens de découvrir un endroit qui me plaît **et** Si je découvre un endroit qui me plaise.

Distinction essentielle: Elle ne prononçait aucune des paroles que Robert attendait et où se fût trahie la fureur d'une femme humiliée (FR. MAURIAC); dans ces paroles, réellement attendues, se serait trahie la fureur (valeur de conditionnel du subj.). Même valeur de conditionnel dans cette phrase: Une étrange odeur l'y accueillit, chimique et poussiéreuse, comme s'il venait d'entrer dans un laboratoire où l'on fabriquât scientifiquement du temps passé (G.CESBRON).

Le subjonctif, sans être obligatoire, n'est pas rare après un antécédent vague, indéterminé ou après **le premier, le dernier**; il est beaucoup plus courant, sensiblement plus fréquent que l'indicatif après **le seul, l'unique** ou une expression analogue (un des rares qui) et surtout après un superlatif relatif (**le plus, le moins, le meilleur, le mieux**); on semble alors marquer une légère réserve, une atténuation: C'est le plus beau voyage que nous ayons fait. C'est ainsi qu'après **le seul** on peut avoir:

soit l'indicatif: C'est le seul collaborateur dont il n'est pas /n'était pas/n'a pas été/n'avait pas été content. C'était le seul dont il n'était pas /n'avait pas été content. Ce sera peut-être le seul dont il ne sera pas/n'aura pas été content. Ce fut le seul dont il ne fut pas content;

soit le subjonctif, plus fréquent: C'est le seul dont il ne soit pas/n'ait pas été content. C'était le seul dont il ne fût pas /n'eût pas été content.

L'indicatif s'impose si l'on affirme sans réserve un fait considéré dans sa réalité bien constatée: C'était la première fois qu'il nous rencontrait. Ce soir, on peut dire que c'est le meilleur qui a gagné. C'est le candidat le plus méritant qui a été choisi.

Comparez: c'est le seul qui puisse l'aider

c'est le seul qui peut l'aider.